



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de la Vie des  
Établissements

(D.I.V.E.T.)

Délégation Académique aux  
Relations Européennes et  
Internationales et à la  
Coopération

(D.A.R.E.I.C)

Réf n° 2011-822  
Affaire suivie par  
Gilles Favre-Teylaz

Téléphone  
04 76 74 70 43  
Télécopie  
04 56 52 77 15

courriel :  
Gilles.Favre-Teylaz  
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

Grenoble, le 24 novembre 2011

Le recteur de l'académie de Grenoble  
Chancelier des universités

à

Monsieur le principal  
Collège du Val d'Abondance  
ABONDANCE

**Objet :** Homologation officielle de l'appariement  
**Référence :** circulaire n°2011-116 du 3 août 2011

J'accuse réception de votre demande d'appariement avec :  
**Istituto comprensivo Candiolo**  
**Pialle della Resistenza,**  
**10066 CANDIOLÒ (Torino)**  
**ITALIE**

Je la transmets ce jour au service culturel de l'ambassade de France à Rome. Dès réception de la fiche de présentation de l'établissement étranger l'homologation sera prononcée et la décision notifiée.

Vous voudrez bien faire référence à ce courrier pour toute demande que vous serez amené à présenter à mes services dans le cadre de cet échange.

Pour le recteur et par autorisation  
Le chef de la Divet

  
Edith Julien